L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 FEVRIER 1890. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 7 FEVRIER 1890.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Co.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal. Un assortiment complet de Bottes et Souliers.

L'agriculture et l'industrie en France.

M. AMÉDÉE MARTEAU écrit, dans la *République française* :

La caractéristique du mouvement qui se produit, tendant à la réforme de notre régime économique, c'est l'accord, c'est l'entente qui se fait, et très heureusement, entre l'agriculture et l'industrie. Le succès obtenu par l'école prétendue libérale a été fondé, surtout, sur l'antagonisme qu'on avait réussi à faire naître entre l'agriculture et l'industrie et également entre les diverses industries elles-mêmes.

Il y a longtemps que toutes nos industries, à deux ou trois exceptions près, ont compris le danger de cet antagonisme, grâce auquel on les ruinait l'une par l'autre; il y a longtemps qu'elles ont compris que leur force de résistance résidait dans l'étroite solidarité qui doit exister entre elles, et que cette solidarité s'est affirmée par une union dont l'Association de l'industrie française a été l'initiatrice.

Même chose se produit pour l'agriculture; et dès à présent l'on peut dire que les deux grandes branches de la production nationale sont unies pour défendre leurs intérêts, qui sont les grands intérêts nationaux, contre les nouvelles atteintes qu'on voudrait leur porter et pour réparer, dans la limite du possible, le mal causé jusqu'à présent, mal qui affecte la fortune publique du pays tout entier.

Ce mal est grand et il est constaté par nos adversaires économiques eux-mêmes. C'est ainsi que nous lisons dans l'*Economiste français*, sous la signature de M. Paul Leroy-Beaulieu, un article plein de révélations qui ne sont pas rassurantes.

L'orateur constate que la fortune de la France a été éprouvée, depuis 1879, par deux grandes catastrophes : le krach de 1882 et la *crise agricole*.

Celles, nous ne nions pas que le krach de 1882 n'ait exercé une fâcheuse influence sur nos affaires : mais c'est surtout sur la fortune mobilière que ses effets se sont fait sentir. Il y a une autre cause ici mal que M. Leroy-Beaulieu signale, et qui s'ajoute à la crise agricole : c'est la crise industrielle. Pourquoi la passe-t-il sous silence ?

Et ce qu'il ignore que depuis dix ans surtout, grâce au régime économique dont la France a été dotée, beaucoup de nos industries ont été obligées, pilon de rouler souvent à perte, du moins de produits à des bénéfices si minces que la valeur de ces établissements s'en est trouvé diminuée.

De même que la valeur de la terre a baissé par suite de l'introduction, en grande masse, des produits naturels étrangers,—qu'on admette en France également en exemption de tous droits de douane,—de même beaucoup d'usines ont subi de sérieuses dépréciations.

Nous nous souvenons d'un temps où, quand on se plaignait de ce que l'agriculture française ne pouvait supporter la concurrence écrasante de l'étranger, il se trouvait des hommes et des journaux pour répondre : "Eh bien ! que le prix de la terre baisse ; les fermages sont trop élevés, et l'on empêche le fermier de produire à bon marché, car il est écrasé par le propriétaire."

Ceux qui parlaient ainsi doivent être satisfaits. M. P. Leroy-Beaulieu écrit, en effet, ceci : "A peine peut-on dire que toutes les conséquences de la crise agricole aient été subies par la propriété foncière ; de nombreux baux qui viennent à expiration sont ou vont être l'objet de réductions considérables." Or, des réductions sur les baux, ce sont des réductions sur la valeur de la terre. Et comme ces réductions sont générales, il en résulte une diminution de la fortune publique elle-même. C'est ce qu'avaient demandé les économistes, ils doivent être heureux. Oui, mais il y a Pimpôt qui pèse sur la propriété et qui, si le revenu et les valeurs de celle-ci diminuent, ne diminue pas, lui, et pèse d'autant plus lourdement sur le propriétaire et le fermier.

Quelle est cette diminution ? M. Paul Leroy-Beaulieu se livre à un très patient travail pour la déterminer.

Il a recherché et exposé dans une série de tableaux quelles ont été les recettes de l'enregistrement depuis dix ans ; et il est arrivé à constater des différences considérables au préjudice du Trésor, bien entendu.

Parmi les chiffres qu'il donne, les plus intéressants sont, sans contredit, ceux qui ont trait au nombre et à la valeur des transmissions entre-vifs d'immeubles à titre onéreux, c'est-à-dire les ventes d'immeubles. Et ici il ne s'agit plus de l'agriculture seulement, il s'agit des maisons, usines, etc.

Eh bien, en 1882, il y avait eu 980,480 transmissions pour une valeur de 2 milliards 903,410,000 francs. En 1888, ce nombre est descendu à 887,512 pour une valeur de 2 milliards 051,492,000 francs. C'est une diminution de plus de 135,000 opérations, soit 11 0/0, et de 582 millions dans la valeur, soit 22 0/0 sur le chiffre de 1882. N'est-ce pas énorme ? C'est presque un quart en moins sur l'ensemble de la valeur transmise.

Mais on peut encore serrer la question de plus près pour se rendre un compte plus exact de la dépréciation subie par la propriété foncière. En 1882, la moyenne des transactions, d'après les chiffres ci-dessus, était de 2,654 fr ; en 1888, elle n'est plus que de 2,300 fr. C'est une différence en moins de 354 fr., soit plus de 12 0/0. Faut-il en conclure que la valeur générale de la propriété immobilière de la France a diminué d'autant ?

On serait en droit de le faire et nous pourrions bien voir que les grands philosophes économistes qui nous ont prêché la bonne doctrine cessent contester ! Qui donc présente ces chiffres désolants, sinon un des leurs, et non des moins qualifiés ?

Il est donc certain que les fortunes privées — dans leur ensemble — ont diminué, par suite de la dépréciation de la terre, des usines, des manufactures, des immeubles de tout ordre et de toute espèce ; cela est incontestable. A quelles causes doit-on attribuer cette dépréciation ? — Au krach de 1882 et à la crise agricole, répond M. P. Leroy-Beaulieu.

— Nous pensons que le krach a bien moins à voir en cette affaire qu'il ne le dit ; par contre, nous estimons qu'à côté de la crise agricole qu'il avoue et reconnaît, qui n'est pas encore terminée, dit-il, il faut placer la crise industrielle dont il ne parle pas. Or la crise agricole et la crise industrielle ont une cause commune ; c'est le régime de concurrence à outrance inauguré contre l'agriculture et l'industrie française par les traités de commerce. Il n'y en a pas d'autre.

C'est donc contre cette cause-là que l'agriculture et l'industrie se sont unies, afin d'en détruire les mauvais effets ; malheureusement, on vient de le voir, pour les fortunes privées, mauvais pour le fortune publique qui, depuis dix ans surtout, ont reçu une atteinte des plus sensibles et des plus graves.

Unies, l'agriculture et l'industrie sont maîtresses de la situation ; elles peuvent imposer leur volonté au lieu de subir les lois des doctrinaires qui nous ont amené à cette situation, laquelle, selon M. P. Leroy-Beaulieu lui-même, se résume dans la gêne des habitants des campagnes et la détresse de certaines professions libérales.

Il est temps, puisque le mal est constaté, d'y appliquer le remède énergique qu'il comporte.

Epiceries, comestibles fins, vins et liqueurs.—Un des magasins d'épiceries, de comestibles fins, de vins et de liqueurs les plus vastes, les mieux approvisionnés et assortis de la Nlle-Orléans est incontestablement celui de MM. A. M et J. Solari. Cette maison jouit partout d'une légitime popularité et sa clientèle s'accroît tous les jours. Elle ne reçoit et ne vend aucun article inférieur : tout y est de choix. Il est permis d'y acheter les yeux fermés, et n'est ce que l'on fait invariablement. Qu'on en croie plus nombreux que jamais, MM. Solari les ouvrent plus grands qu'ailleurs ; au contraire, ils sont d'une rare modicité, et sur ce terrain peu de maisons peuvent lutter avec celle qui fait l'objet de ces lignes.

Bock Beer.—S'il y a une bière aimée, appréciée et recherchée à la Nouvelle Orléans, c'est le Bock Beer, boisson onctueuse, réconfortante et stomachique par excellence. Or, la "Louisiana Brewing Company" vient d'en brasser une notable quantité qui sera servie demain, samedi, et les jours suivants, aux consommateurs, dans tous les salons de rafraîchissements. Ce qu'il en sera débité ! Ce qu'il en sera servi de verres à tous les comptoirs ! A bon entendeur, salut.

Stanitas.—Il vivre parfois, que le corps ait un contact avec certaines maisons inhabitées, il a un endroit hanté : l'estomac. Effrayé par la dyspepsie qui s'y déclare la digestion n'en reste pour difficilement y revenir. Et quel remède chassera le fantôme ? le Hostetter Stomach Bitters. A l'appui de ce dire vient le témoignage de plus d'un litre de siècle. Il assez pris à n'importe quel moment, que la maladie soit à son début ou ait fait de grands progrès, sauve, non pas une guérison partielle mais complète, durable. Il rend sa force au nerf dulgestrice, rengavelle et partie le jus qu'sxande le tissu cellulaire qui sécrète les aliments, libère l'estomac et le sang de toute bile et rend au corps son activité. La malaria, les affections des reins la nervosité, les rhumatismes, la névralgie se guérissent par ce remède.

Preston's "Hed-Ake" est un remède *certain et immédiat* pour la nervosité, la névralgie, la dyspepsie et les maux de tête chroniques. Demandez-le à votre pharmacien ; soyez guéri pendant que vous attendez on faites-vous rembourser.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. Nul remède n'est si efficace.

LOUISIANE.

Le *Voice*, paroisse St-Bernard, du 1er février :

Le fleuve hausse terriblement, et les pêcheurs de bois en dérive sont dans la jubilation.

—Dans notre paroisse, les planteurs et fermiers possèdent tous les avantages pour créer une sorte d'industrie agricole qui réussit dans des localités bien moins favorisées, et est d'un excellent rapport. Nous voulons parler de la création d'une ferme de semences ou pépinière, où l'on cultiverait toutes sortes de semences, que l'on expédierait, ensuite, sur le marché. Ces semences seraient d'abord meilleur marché, puis, comme elles seraient venues sous notre climat, elles pousseraient plus facilement et exigeraient moins de soins du cultivateur. Une pareille entreprise serait d'un bon rapport et donnerait de bons revenus. Nos planteurs devraient organiser une Compagnie par actions, dans ce but. Le succès serait rapide et certain.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 1er février :

Dans quelques endroits de notre paroisse, l'eau du Mississippi a atteint le niveau des remblais, et les prophètes de malheur commencent à prédire une inondation.

—On a commencé, partout, à préparer la *terre* pour recevoir la semence de coton. Les travaux sont beaucoup plus avancés, *cette fois*, que l'an dernier.

—M. Joseph Lorio a fini de planter ses carottes. C'est, dit-il, le meilleur plant qu'il ait jamais eu.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 1er février :

La direction du *Times* s'est assuré les services de plusieurs personnes compétentes, en vue de publier, prochainement, et sur papier de luxe, une édition spéciale illustrée, qui contiendra la description de plusieurs de nos rues, de nos principaux établissements, églises et institutions, et donnera une idée exacte de ce qu'est, actuellement, Shreveport et de ce qu'elle doit être dans un prochain avenir. A l'exception des gravures, tout sera exécuté à Shreveport. Nous ne voulons pas faire un sou de bénéfice sur ce numéro ; nous tenons seulement à produire une édition qui puisse donner au loin, une splendide idée de notre ville,

—Il a été obtenu plus de signatures qu'il n'en fallait pour la pétition qui demande une élection en vue de prélever une taxe de cinq mills, afin de contribuer à la construction du chemin de fer Gulf, Shreveport et Kansas City. Il est donc probable que la convocation pour l'élection, sera publiée dans quelques jours. Nous sommes persuadés que la taxe sera adoptée à une immense majorité.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 1er février :

Nous avons reçu une pluie bienfaisante, mercredi. Les fleurs s'épanouissent de tous les côtés, autour de nous.

—La récolte de riz de la paroisse Iberville est estimée, pour 1890, à 50,000 barils.

—L'habitation Texas, propriété de MM. J. M. Thompson et W.m. Batte, une des mieux aménagées de la paroisse, appartient aujourd'hui uniquement à M. Batte, qui a acheté la part de M. Thompson. Le prix est de $50,000. C'est, assurément, une bonne vente, mais la propriété vaut le montant payé. Nous félicitons M. Batte de son achat.

Le *Protector*, Pointe-à-la-Hache, paroisse Plaquemine, du 1er février :

Sur plusieurs habitations, on est en train de planter la canne. On dit que la semence est en très bon état.

—Le fleuve a baissé si rapidement, depuis la semaine dernière, qu'il couvre, maintenant, toute la batture, et la hausse continue toujours. Sur plusieurs propriétés, à Pointe-à-la-Hache, les levées laissent s'infiltrer l'eau, et le chemin se trouve inondé, au grand ennui des voyageurs. Les propriétaires devraient, immédiatement, examiner leurs levées, ne rien épargner pour les consolider et les rendre capables de résister à la pression des eaux, en cas d'une très forte crue.

La construction de la nouvelle levée, à Bohemia, a été abandonnée par le Bureau des ingénieurs d'Etat, à cause de la hausse des eaux, qui rend les travaux impossibles. Si le fleuve continue à hausser, une grande partie de cette levée sera balayée. Nous apprenons que le chemin vers la partie inférieure de cette habitation, est dans un état lamentable, mais on va en construire un nouveau.

—Le moulin à riz Empire a été adjugé à M. B. Savoie, pour la somme de $1,950. Ce moulin a coûté, à l'origine, $26,000; on y a fait des améliorations pour une valeur de $6,000 ; il vaut réellement, aujourd'hui, $12,000. C'est donc une très belle affaire qu'a faite M. Savoie. Il est heureux pour Pointe-à-la-Hache qu'il se soit rendu propriétaire de ce moulin. C'est un homme habile et entreprenant; il le fera marcher avec succès.

M. Savoie fait, par an, 5,000 barils de riz et en obtient 5,000 autres de ses clientèle. Il n'éprouvera donc aucune difficulté à tirer parti de sa nouvelle acquisition ; elle est en bon état ; les appareils sont de première qualité. On a offert à M. Savoie de les lui acheter ; il a refusé.

Le *Capital Item*, Bâton Rouge, du 1er février :

La "Scrabble Union" s'est réunie à Slaughter, paroisse East Feliciana, et s'est emparé un vaste moulin à coton, à Slaughter, de façon à pouvoir travailler le coton dans de bonnes et économiques conditions, lors de la récolte prochaine. Tous les planteurs de cette région ont obtenu assez d'argent pour mener à bien leurs récoltes. Ce fait prouve qu'ils ont gagné la confiance des capitalistes de la Nouvelle-Orléans. Toutes les Unions de la paroisse ne font que grandir en nombre et en prospérité.

—On nous écrit, de Highland :

"On plante beaucoup de pommes de terre ; le sol est en bon état, et tout fait espérer une abondante récolte.

"M. P. J. Leblanc, de l'Ucion de Highland, a récolté huit fortes balles de coton sur trois acres ; il a vendu pour $64 de melons, $9 de concombres, et $27 de pommes de terre. Il a récolté tout cela sur un quart d'acre. Sur un champ de 10 acres, loué par lui, notre correspondant a récolté 42 barils de maïs ! Pas mal, cependant il y a, dans cette localité, plus de 1000 acres qui restent incultes."

Le *Southern Watchman*, Clinton, paroisse East Feliciana, du 1er février :

Un grand nombre de fermiers commenceront à semer leur maïs, la semaine prochaine, si le temps continue à être aussi doux. Nos jasmins, nos roses, n'ont cessé de fleurir tout l'hiver.

Nous n'avons pas souvenir d'une saison aussi régulièrement chaude.

—Le chemin de fer Louisiana, New Orleans et Texas nous a, enfin, mis en rapport avec tous les trains de la ligne principale. Nous pouvons, maintenant, aller à la Nouvelle Orléans, le matin, y faire nos affaires, et revenir le soir, chez nous. Ce changement est extrêmement favorable à nos fermiers, qui peuvent transporter leurs fruits et leurs légumes sur le marché, très rapidement et à très peu de frais. Nos hôtels seront désormais moins fréquentés, et les négociants de la ville viendront, pendant l'été, installer, ici, leurs familles, qui leur sera possible de voir tous les jours.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 1er février :

Nous demandons à nos lecteurs et amis, ainsi qu'à ceux qui nous ont confié des annonces, d'avoir, cette semaine l'indulgence de nous pardonner la façon dont nous sommes obligés de faire paraître le journal.

Nous rendant au désir de la majorité de nos abonnés, nous avons décidé de transformer entièrement le *Réveil*. Désormais, le journal sera entièrement imprimé dans nos bureaux et il aura TROIS pages de FRANÇAIS, parmi lesquelles une entière sera occupée par un feuilleton.

Obligés de bouleverser nos bureaux, pour faire les préparatifs nécessaires à la nouvelle toilette du *Réveil*, nous avons dû, non suspendre sa publication, mais la réduire à sa plus simple expression, afin de pouvoir nous reconnaître au milieu de tout l'ouvrage qui nous encombre. Nous avertissons nos abonnés que nous avons baissé le prix de leur souscription à une piastre et demie.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 1er février :

Une ligne de fer traversant la paroisse aurait une longueur de 50 milles. Nos terres, maintenant, paient une taxe, sur le pied de $1 et plus, valeur assessée, occupées par le chemin de fer, ne seront plus facilement et exigeraient moins de soins du cultivateur. Une pareille entreprise serait d'un bon rapport et donnerait de bons revenus. Nos planteurs devraient organiser une Compagnie par actions, dans ce but. Le succès serait rapide et certain.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 1er février :

Dans quelques endroits de notre paroisse, l'eau du Mississippi a atteint le niveau des remblais, et les prophètes de malheur commencent à prédire une inondation.

—On a commencé, partout, à préparer la *terre* pour recevoir la semence de coton. Les travaux sont beaucoup plus avancés, *cette fois*, que l'an dernier.

—M. Joseph Lorio a fini de planter ses carottes. C'est, dit-il, le meilleur plant qu'il ait jamais eu.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 1er février :

Une bonne partie de nos planteurs ont fini de planter la canne. Les boucles sont levées, aussi bien que le plant d'automne. Tout cela a un aspect magnifique et est beaucoup plus précoce qu'à l'ordinaire. S'il n'arrive aucun malheur, aucun froid malencontreux, on peut affirmer que la récolte de sucre sera plus abondante que l'on ait vue depuis que la paroisse Terrebonne existe.

—Le petit steamer *Mysterious*, qui a été construit ici, fait maintenant un service régulier entre notre localité et les bancs d'huîtres, par le bayou Nous avons aussi du poisson en abondance.

Le *Herald*, Hahnville, paroisse St-Charles, du 1er février.

Le fleuve a haussé avec une telle rapidité, la semaine dernière, que tout le monde devrait veiller, avec soin, sur nos levées. Il y a des endroits où ces levées sont nouvelles et, par conséquent, incapables de résister à un fort coup de eaux du fleuve.

Il y a des troncs d'arbres qui viennent constamment se heurter contre les remblais et leur font plus de mal que l'eau elle-même. Les coucuite d'eau pour les champs de riz se remplissent avec une rapidité dangereuse. En quelques endroits, le chemin qui longe la levée, à l'intérieur, est plein d'eau et devient une entrave pour les voyageurs. De nombreux champs sont déjà submergés. Espérons qu'il n'y aura pas de désastre, mais on ne saurait prendre assez de précaution. A l'heure qu'il est, surtout en présence de récentes pluies prévoyant d'abri d'une richesse exceptionnelle.

Nous devons dire que MM. Richardson et S. Lewis, les ingénieurs d'Etat, ainsi que le directeur-général du chemin de fer Texas Pacific, M. John Grant, ont fait une tournée d'inspection des levées de notre district. Ils ont examiné avec soin, celles qui sont nouvelles et offrent quelque danger.

Le Sarsaparille d'Ayer expulse et chasse du sang tous les éléments empoisonnés. En vente chez tous les droguistes.

D'une valeur incomparable.—Pour l'indigestion, la dyspepsie, la diarrhée chronique, les ulcères, les plaies rebelles à tout traitement, le "Acid Iron Bitters" est d'une valeur incomparable ; il est infaillible.

Le "Preston Hed-Ake"

Vous guérit pendant que vous attendez. Il est prompt et sans danger dans ses effets. Il ne contient pas de morphine, d'antipyrine, de chloral, de cocaïne ni aucune substance dangereuse.

A PROPOS DE LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE. EXTRAIT DE LA REVUE D'UN COLLABORATEUR DE LA "LIBERTÉ" SUR L'OUVRAGE DE M. DUSSOUCHET.—Il suffit de raisonner un peu pour comprendre que la langue est un dépôt que nous avons reçu de nos ancêtres et que nous sommes tenus de transmettre à nos descendants ; elle est la marque et la condition de notre nationalité." Certes, dit encore M. Dussouchet, tout n'est pas également pur dans ce legs du passé ; ce beau fleuve charrie encore bien des graviers. Moins d'anomalies, des règles moins compliquées soulageraient d'autant notre mémoire et le travail de nos enfants. Quelques légères retouches faites d'une main respectueuse, quelques simplifications dans le vocabulaire, un peu plus de bon sens dans la syntaxe, voilà ce qui serait accueilli comme un bienfait ; voilà ce qui satisferait les esprits modernes, lesquels, au fond, admettent qu'il y a quelque chose à faire, mais qui n'osent pas commencer les réparations à cet immense édifice."

L'hésitation de ceux-là, après tout, n'est que sage ; ils seraient débordés le lendemain. Derrière les bons ouvriers accourait la foule des "gâcheurs". Il vaut donc bien mieux ne pas risquer de jeter dans notre beau français un trouble irréparable, sous prétexte d'en rendre l'abord plus facile à des Irlandais ou à des Chinois, ou d'épargner un effort de mémoire à nos enfants.

Parbleu ! nous avons appris l'orthographe, nous autres, les pères. Nous l'avons souvent maudite et maudits avec elle les règles de la grammaire. Ah ! oui, l'étude des participes a été rude ! Labiche a grand bien raison de dire : "On ne sait par quel bout les prendre ; tantôt ils s'accordent, tantôt ils ne s'accordent pas. Quels fichus caractères !" Mais, enfin, nous en avons triomphé. Des participes, nous avons appris à les accorder quand il faut. Nos enfants l'apprendront comme nous.

La conserve de sardines.

UNE INDUSTRIE FRANÇAISE QUI EST EN SOUFFRANCE.

On lit, dans le *Journal des Débats*, du 19 janvier :

L'importante industrie de conserve de sardines, qui s'exerce sur une grande partie des côtes françaises de l'océan Atlantique, est en souffrance depuis quelques années. Si les grandes usines de Nantes sont toujours prospères, il n'en est pas de même des nombreux industriels dont les établissements sont éparpillés la long des côtes du Morbihan et du Finistère. L'impossibilité où se trouvent ces derniers d'apporter à leur outillage les améliorations et les perfectionnements nécessaires pour lutter contre la concurrence, la nécessité où ils tiennent de recourir à de nombreux intermédiaires, deviennent pour eux des causes de ruine.

Or, il y a quelque temps, des démarches ont été faites par MM. Château, ingénieur à Paris, et Silvain, armateur, auprès des grands fabricants de conserves de sardines de Nantes et des petits fabricants des côtes de Bretagne en vue d'acquérir leurs établissements au nom d'un syndicat ou d'une Compagnie, dont ils n'ont pas fait connaître la composition, et qui se propose l'exploitation générale de l'industrie des conserves de sardines.

Immédiatement, les personnes intéressées au maintien de l'état de choses actuel se sont émues et plusieurs journaux de Nantes se sont fait l'écho de leurs protestations.

"Quel est ce syndicat mystérieux qui cherche à accaparer le monopole de la fabrication des conserves à Nantes ?" s'est écrié l'un d'eux. Et le même journal ajoute : "Ce syndicat serait composé de spéculateurs anglo-saxons, plus saxons qu'anglais et ce serait, en réalité, une association allemande qui chercherait à mettre la main à un prix même élevé sur l'excellente marque nantaise."

Ce qui conduit ce journal à une semblable conclusion, c'est que l'un des deux agents, M. Silvain, possède-t-il à Hambourg un encouragé d'affaires et que, quand les agents demandaient à un industriel combien il estimait la valeur de son établissement, "ces messieurs constataient l'adhésion de la maison à leur proposition et inscrivaient, sans en rien rabattre, le chiffre qui leur était fixé."

Un autre journal nantais, moins défavorable aux projets du syndicat, dit que la Société, qui ne pourra se constituer, si les pourparlers aboutissent, que du 13 au 20 janvier, serait formée au capital d'environ 36 millions. Le chiffre destiné à solder les fabriques nantaises achetées serait d'environ 8 millions. Le siège social demeurerait fixé à Nantes où se fabriqueraient les boîtes. On ferait entrer dans le conseil d'administration un amiral français, dont la présence apporterait aux pêcheurs qu'ils ne sont et ne seront pas sacrifiés".

Quoi qu'il en soit, la nouvelle qu'un "syndicat allemand" allait accaparer toutes les usines à sardines et instituer un monopole a provoqué un certain émoi dans la région, et MM. Château et Silvain ont cru devoir écrire au premier journal pour affirmer qu'ils ne représentaient pas des "intérêts allemands", sans donner toutefois, aucune explication sur l'organisation et le fonctionnement de leur Société.

Si nous en croyons un journal de Lorient qui, de même que toutes les feuilles locales, s'occupe de la question, "l'heureuse solution de cette affaire aurait pour résultat le relèvement d'une industrie qui était gravement menacée et à laquelle elle tendrait en prospérité d'autrefois". Ce journal déclare que le maintien de l'état de choses actuel "jetterait dans la misère, dans un temps plus ou moins rapproché, plus de 25,000 pêcheurs et près de 100,000 personnes, ouvriers, manœuvres, femmes et enfants."

Entre des opinions si diverses, il n'est pas aisé de choisir. Nous avons tenu simplement à faire connaître à nos lecteurs une situation qui préoccupe vivement les populations du littoral de l'océan Atlantique.

ALLEMAGNE.—LES ÉLECTIONS DU 20 COURANT.—LES SOCIALISTES.—RÉQUISITOIRE LOGIQUE ET SERRÉ.—L'Allemagne est en pleine agitation électorale. Au bénéfice des immunités temporaires dont la liberté de discussion jouit, en ce moment, dans l'Empire, M. Singer, qui est député de Berlin, a pu y rentrer et y présider une réunion de plus de 3,000 de ses amis. Son discours a été un réquisitoire logique et serré contre le régime actuel. "La majorité du cartel —a-t-il dit—a servi à opprimer les pauvres en faveur des riches, à supprimer toutes les libertés, à élever les impôts douaniers de telle façon, que l'alimentation des classes ouvrières a renchéri dans des proportions inouïes." Il a ensuite critiqué la loi sur les invalides du travail "loi qui donne, en réalité, aux prolétaires, des oeillons au lieu du pain." Les socialistes comptent, cette fois, sur un triomphe éclatant, quoique relatif. Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse, on se remplit, suivant la variante de Figaro. Dans l'espèce, c'est tout un.

LA VÉNÉRABLE MÈRE EMILIE DE RODAT.—Après Jeanne d'Arc, voici une autre Française dont le nom semble devoir être inscrit au livre des saintes. Nous voulons parler de la vénérable Mère Emilie de Rodat, fondatrice des religieuses de la Sainte-Famille, à Villefranche-de-Rouergue.

Les dernières nouvelles de Rome annoncent que le tribunal des auditeurs de Rote a présenté une sentence favorable à la procédure qui poursuivait les engagés pour la béatification de la fondatrice des religieuses que nous venons de mentionner.

Avez-vous des maux de tête ?

Le "Preston's Hed-Ake" les guérit en 15 minutes ; *mais il ne guérit aucun autre mal.*

TO-KALON
CAVE CALIFORNIENNE,
Vins rouges, Sauterne et Riesling, Vins blancs.

Tokay, Angelica, Muscatelle, Black Berry Brandy, Porto, Sherry, Chablis et du Brandy fait avec le raisin pur, supérieur et par excellence, venant directement du vignoble de
H. W. CRABB,
Oakville, comté Napa, Californie,
PURETÉ ABSOLUE GARANTIE.
FH. FORGET,
21mars— 150 rue Royale, près St-Pierre.

Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 2 février 1890
—A l'élection annuelle par les actionnaires de cette compagnie, tenue le 2 décembre courant, les personnes suivantes ont été désignées pour composer la Direction de 1890 :

H. GALLY, M. MCILWRAITH, E. MILLIKEN, ADOLPH MEYER, D. A. SAUGHT, T. J. WOODWARD, WILLIAM MEHLE, LOUIS BUSH, G. P. HARRISON, F. G. KENST, J. H. MENGE, LÉON JOUBERT, GEO H. DUNBAR, THERNSTROM, E. BELTRAN, E. K. CONVERSE, J. F. GUICHARD, FRANK RODER, FRANK BARKER, SAM DELGADO, CHS HOLLOWAY, JOS SCHWARTZ, P. LAPDEVIELLE, J. F. SIMPSON, ERNEST MILTENBERGER.

Et à une réunion du Conseil de direction tenue ce jour, M. ERNEST MILTENBERGER a été réélu à l'unanimité Président, M. H. GALLY Vice-Président et M. SCOTT MCGEHEE Secrétaire.

SCOTT MCGEHEE,
5 fév—7t Secrétaire.

Dr J. B. PEREZ,
Médecin et Chirurgien,
Ayant une expérience de 28 années pour le traitement et la cure de toutes les maladies des
Organes Génito-Urinaires,
Et des maladies provenant de débilité nerveuse ou physique, causée par l'âge avancé ou des abus de jeunesse. Maladies chroniques soignées avec succès. Le maladie de Bright, la Gravelle, la Catarrhe de la vessie, l'Eczéma, la Spermatorrhée et tous les désordres d'un caractère privé sont traités sans danger de retrouve ni d'aucune drogue nuisible à la santé. Cures assurées. Rétrécissements de l'urètre. Maladies et irrégularités des femmes promptement guéries. On peut se procurer un traité du Dr Perez, 15 rue des Remparts, côté sud, près Canal, les pilules dites "Dr Perez Regulating Pills," et le "Female Regulating Elixir," les remèdes les plus efficaces pour guérir toute espèce d'irrégularité de femme.

Consultations gratuites.
18 déc—1 an

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé ? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie ; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, le cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps ? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'aussi indescriptibles symptômes ?

La Salsepareille d'Ayer est à sont comptes au besoin de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance :

G. C. Brook, de Lowell, Mass., dit : "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 231 Sixth Ave., New-York, dit : "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Eczémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c. ; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse de tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix, $1 ; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans.
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Gazoline. Gazoline.

Nous offrons notre meilleur qualité au plus bas prix. Aussi notre SAFETY OIL parfaitement pure ainsi que le GRAND OIL HEATER.

Septoline and Safety Oil Company
19 janv- 2ems 15 rue Dauphine

THE FIREMEN'S
INSURANCE COMPANY
OF NEW-ORLEANS.
(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

QUINZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 19 de sa Charte, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1889 :

Primes reçues pour risques d'incendie		$ 86,067 46
Ajoutés : primes non expirées pour 1887. $21,907 61		
Assurances et profits et pertes	1,689 25	23,596 90
		$109,664 36
A déduire :		
Pertes par les incendies	$33,854 13	
Réassurances	7,503 40	
Primes remboursées	5,709 69	
Commission et courtage	3,346 29	
Dépenses générales, moins escompte et intérêts	16,156 49	
		66,076 00
		$43,528 36
Réservé pour pertes non ajustées		925 00
Intérêts payés le 1er juillet 1889		7,488 70
Intérêts et dividendes déclarés pour		11,332 54
Réservé pour primes non acquises pour 1889		20,006 67
Au fonds de réserve		3,777 45
		$43,528 36

ACTIF.

Billets d'actions pour capital	$1,953 05
Prêts sur dépôts de titres collatéraux et hypothèques	166,287 02
Billets à recevoir qui prennent fin	2,040 83
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et comptant	47,017 01
Primes au comptant de collection	42,722 24
Meubles de bureau et accessoires	4,909 58
	$279,929 03

PASSIF.

Capital-actions	$150,000 00
Réservé pour pertes non échues	925 00
Réservé pour primes non acquises pour 1889	20,006 67
Intérêts et dividendes, fonds de réserve et surplus	108,997 36
	$279,929 03

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.
I. I. MARKS, Président.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment par devant moi, ce 22e jour de janvier 1890
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 22 janvier 1890.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt semestriel de CINQ POUR CENT ainsi qu'un dividende extra de DEUX ET DEMI POUR CENT.
I. I. MARKS, Président.
T.